



COMPTE RENDU

Date : 19 & 20 juin 2025

Objet/sujet : Réunion plénière de la Direction fédérale collégiale (DFC)

DFC PLÉNIÈRE - 19 et 20 JUIN 2025

Présent-es : Valéry ARRAGON, Bérénice CARTIER CADREON, Nicole DELAMARE, Cathy DENIS, Michelle DELGADO, Véronique FATIER, Antonio FONSECA, Anne-Laure GOULFERT, Violaine LITZLER, Céline MACHADO, Alexia MARANDEL, Victoria MONTUSCHI (assistante de direction), Thomas VALLE

Visioconférence : Pascal BLANCHET, Thomas FONTENELLE, Robert PEIRON

Excusés : Mohammed DEBBOUZA, Franck SANTOS

Contexte

Election CNOSF

Le 19 juin, Antonio FONSECA et Céline MACHADO ont participé à l'Assemblée Générale Élective du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Amélie OUDEA-CASTERA, ex-ministre des Sports et des JOP, seule candidate en lice pour la présidence, a été élue. 9 fédérations n'ont pas pris part au vote.

Céline MACHADO était candidate au Conseil d'Administration au titre de la FSGT. À cette élection la FSGT n'a pas été élue. Il est vraisemblable que le fait que la FSGT ait fait le choix de ne pas soutenir officiellement de candidat.e a contribué à ce résultat.

Ne pas être présente au sein du CA n'est pas une première pour la FSGT. Il y a d'autres manières d'être présente au CNOSF, en participant notamment aux différents groupes et collectifs de travail, avec différentes personnes.

Il est à noter que le nombre de femmes élues au CA a diminué avec seulement 14 femmes élues pour 36 hommes (1 femme en 2021).

Point sur les effectifs

[Note Effectifs mai 2025](#)

La FSGT a atteint le cap des 150 000 licencié-es. Cela correspond à une progression globale de +2,14% par rapport au mois de mai 2024.

La baisse des affiliations se confirme avec -126 clubs entre mai 2024 et mai 2025. La progression des licences n'est donc pas automatiquement liée à une augmentation des clubs. En FSGT, les clubs comptent 17 adhérent-es en moyenne. La moyenne nationale sur l'ensemble des fédérations est de 40.

Le pourcentage de licences femmes (32%) reste nettement en-dessous des hommes (68%). Les licences adultes, jeunes et enfants sont en hausse. En revanche, on note une baisse des licences familles.

Huit (8) comités progressent de plus de 250 licences. Sept (7) comités connaissent une baisse de plus de 150 licences. À noter que deux (2) comités supplémentaires, la Haute-Savoie et le Val d'Oise, ont passé le cap des 3 000 licences, rejoignant ainsi la quatorze (14) autres "grands comités" (catégorie 3).

Au niveau de l'ancrage territorial, la FSGT est présente sur 29% des communes. Un travail est à mener pour tendre vers une plus grande présence sur le territoire. Pour cela, un travail auprès des diverses municipalités est indispensable, notamment en vue des élections municipales de 2026.

Au niveau des activités, à signaler la progression des pratiquant-es de volley et des activités gymniques. A contrario, la diminution des effectifs en Sports de Combat et Arts Martiaux (SCAM) se confirme, ainsi que celle du football à 11. La mise en place d'un EFT sur les activités football devra aider au dépassement de la situation.

Point sur les Forces humaines salarié.es du siège fédéral

Depuis le dernier point sur les forces humaines du mois de février 2025, un certain nombre d'arrivées et de départs sont à signaler :

Arrivées :

Mars 2025 : Simon CHAVIER (Chargé de développement Domaine de la Politique de Formation) et Victoria MONTUSCHI (Assistante de la DFC)

Avril 2025 : Claire LALLOUE (Chargée de développement de l'Espace Fédéral Education à la Santé pour toutes et tous)

Juin 2025 : Daniel KEFER (Gestionnaire administratif et financier du DPCSI)

Départs :

Avril 2025 : Baptiste GOUILLAT (coordinateur PACSI)

Changement de poste :

Juin 2025 : Delphine MUTHER (Assistante comptable du Domaine de la Politique Financière) et Chloé LEVATON (coordinatrice Domaine de la Politique de Coopération et de Solidarité Internationale)

Juillet 2025 : Manon LEVRARD (chargée de développement DPCSI)

Retour sur le télétravail au siège fédéral

Suite à la mise en place d'un deuxième jour de télétravail par semaine pour les salarié-es du siège fédéral, il était prévu de faire un bilan de la phase test afin d'évaluer ses effets et son efficacité.

Pour ce faire, deux questionnaires ont été réalisés : l'un a été envoyé à l'ensemble des salarié-es et le second était à destination des coordinateur-rices salarié-es et bénévoles des pôles/domaines et espaces.

Dans l'ensemble, le deuxième jour de télétravail est apprécié par les salarié-es qui ressentent une meilleure efficacité et un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Du côté des coordinateur-rices salarié.es, il apparaît que cette journée de télétravail supplémentaire a un impact plutôt positif sur la capacité de travail des salarié-es ; néanmoins des difficultés ont été soulevées. Le collectif télétravail a décidé de rencontrer les coordinateur-rices salarié-es à la rentrée.

Le travail d'évaluation va se poursuivre notamment pour étudier plus précisément le dispositif mis en place pendant la journée de télétravail de Sarah BARRETT (poste d'accueil). Le Dispositif des forces humaines (DFH) et la coordination opérationnelle vont poursuivre le travail amorcé pour mettre en place une solution dématérialisée pour la gestion des Forces Humaines (SIRH).

Finances et règles fédérales

Avec Steven LEGAUX

Actualisation du budget national

Une réunion a eu lieu le 27 mai dernier avec les pôles, domaines, espaces et services afin de procéder à une actualisation du budget présenté lors de la dernière Assemblée Générale. Plusieurs points ont été ajustés, notamment les dépenses de fonctionnement et les ressources.

Les ressources ont été revues à la baisse, avec notamment une diminution de 38 000 € sur les cotisations (en raison d'une hausse des licences moins importante que prévue) et une baisse de 30 000 € sur les autres ressources, en raison de l'absence de subventions de l'AFDAS.

Côté dépenses, le montant de la masse salariale a été revu à la baisse (-18 500 €, notamment en raison de départs remplacés moins vite que prévu). Les frais généraux baissent de 5 000 €. En revanche, deux nouvelles dépenses ont été intégrées : le financement des évolutions de la base des licences (+17 000 €) pour la reprise de saison 2025 / 26 et le rééquipement de la salle de visioconférence du siège fédéral à hauteur de 10 500 €.

Il a été constaté que les pôles, domaines, espaces et services ont généré moins de dépenses que prévu, certaines actions ou événements n'ayant pas eu lieu. Par ailleurs, d'importants efforts ont été faits par ces derniers au vu de la situation financière.

Il faut néanmoins prendre en compte le fait que certains budgets comme celui des CFA n'ont pas encore été actualisés. Au total, cela représente pour le moment 35 000 € de dépenses en moins.

Le budget des 90 ans n'a pas été utilisé en totalité, mais n'est pas encore clôturé. Le déficit budgétaire révisé au 27 mai 2025 s'élève donc à -190 000 € (contre -163 000 annoncé à l'AG). Le budget définitif sera connu au 31 août 2025.

Concernant le budget prévisionnel 2025/26, une actualisation est également nécessaire. Une réunion de travail est prévue à cet effet avec les coordonnateur·rices des pôles, domaines, espaces et secteurs et espaces le 26 juin 2025.

Il est rappelé que le déficit du budget national est structurel : les recettes courantes ne suffisent plus à couvrir les dépenses courantes, même en dehors des projets exceptionnels. Le travail en cours sur l'évolution du modèle économique de la fédération vise à dépasser cette situation.

Prise en charge des évènements institutionnels

Un travail est en cours sur les modifications des règles de prise en charge pour les évènements institutionnels, actuellement entièrement supportée par le niveau national. Des bénévoles de comités et de CFA vont être sollicité·es pour intégrer le collectif de travail qui fera des premières propositions à l'Assemblée Fédérale des Comités (AFC).

Point sur la Tour Essor (siège fédéral)

Concernant la Tour Essor, pour rappel, depuis 2015, la commission de sécurité a émis un avis défavorable. Les réserves concernent des parties communes (réserves mineures) et certains étages (réserves plus importantes). Des travaux ont été réalisés sur les parties communes et des pré-demandes ont été effectuées pour certains étages. Des demandes de dérogations ont été effectuées, toutes ont été refusées.

En cas de potentiel·le acquéreur·resse, il ne pourrait pas faire de travaux d'aménagement ou de rafraîchissement, ce qui rend complexe toute démarche de mise en vente, en particulier celle du siège fédéral. La Tour Essor génère aujourd'hui 144 000 € de charges annuelles pour la FSGT. A noter que la FSGT a reçu un remboursement de 63 000 €, correspondant à des travaux provisionnés et non réalisés.

D'autre part, les dettes cumulées des co-proprétaires "défaillants" auprès du syndicat de copropriété représentent 2,3 millions d'euros. Or le syndic doit payer 500 000 € pour des travaux alors que sa trésorerie est de 23 000 €. Il a donc sollicité une aide exceptionnelle aux "bons payeurs" pour abonder la trésorerie et pouvoir engager des travaux prévus.

Concernant le déménagement du siège fédéral, le Domaine de la politique financière (DPFi) a engagé des discussions avec nos deux banques dans le but de connaître notre capacité d'emprunt.

Point d'étape sur le Plan d'Action Triennal

Avec Steven LEGAUX

Le Plan d'Action Triennal (PAT) validé à l'Assemblée générale 2025 permet de formaliser les grandes lignes directrices pour orienter les projets et les actions de l'ensemble de la fédération. L'objectif de la séquence était de faire un premier point sur les avancées depuis l'AG.

L'axe 1 concerne la formation des militant·es. L'objectif est d'harmoniser l'offre et de la déployer largement dans les comités/régions en présentiel ou en e-learning, en renforçant leur visibilité (cartographier les formations, les équivalences, les passerelles...), en établissant un socle commun entre les brevets fédéraux, en travaillant sur une grille tarifaire des formations, etc... L'ambition est également de renforcer la dimension d'éducation populaire de l'acte pédagogique, de développer la formation des animateur·rices, dirigeant·es notamment avec des modules complémentaires.

Un travail est en cours avec le module E-formation développé par Ex-Alto pour faciliter la gestion et le suivi des formations. Par ailleurs, la promotion des Jeunes dirigeant·es salarié·es (JDS) a été lancée et pourrait constituer une rampe de lancement pour les formations de jeunes dirigeant·es bénévoles dans le futur (voir lien avec BFRA et EFT jeunesse). Le Brevet fédéral des responsables associatifs, la formation des 300 dirigeantes du CNOSF, les Estivales, nous permettent également d'œuvrer pour la formation politique de nos cadres. Une formation pour les Responsables de Délégations Internationales (RDDI) est également en cours de construction.

L'axe 2, dédié au déménagement du siège fédéral, reste pour le moment en suspens. Le siège est en vente depuis le 1er février mais aucune proposition concrète n'a été reçue à ce jour. La levée de l'interdiction de la commission de sécurité préfectorale est un préalable pour espérer trouver des acheteurs. Cependant, un travail est en cours pour connaître notre capacité d'emprunt.

L'axe 3 porte sur l'innovation dans les activités. Il est important de prendre en compte le travail régulier sur les activités qui prend déjà beaucoup de temps. Néanmoins, le travail sur les épreuves fédérales va se poursuivre avec une dimension sur des épreuves inclusives à l'Assemblée Fédérale des Activités (AFA). Il y a également une volonté de relancer l'activité Football avec un EFT à créer et de mieux visibiliser le travail de l'EFT Petite Enfance. Enfin, il est proposé d'ouvrir des réflexions autour de l'inclusivité dans les pratiques à travers l'EFT Pratiques Partagées Handi-valides. Le PACSI manque aujourd'hui de forces pour mener à bien tous les projets (EFT Football, EFT Walking Foot qui devraient rejoindre le PACSI prochainement...).

L'axe 4, relatif au maillage territorial, a également débuté. Un outil de diagnostic territorial a été partagé lors du séminaire des gestionnaires. Il s'agit également de poursuivre le travail sur le Projet Sportif Fédéral (PSF) pour renforcer le lien avec et entre les territoires. Un partenariat avec la C3D STAPS est également en cours de discussion et pourrait permettre de renforcer les comités avec des stagiaires STAPS missionné·es sur des projets de développement.

L'axe 5 concerne le modèle économique. Le travail doit s'appuyer sur le Collectif Cotisations et Ressources Communes (CCRC). Il porte prioritairement sur les cotisations et la recherche de nouveaux financements (appels à projets, mécénat).

En parallèle, un travail sur une évolution des prises en charge lors des événements institutionnels est en cours. Des premières orientations seront formulées à l'AG 2026.

L'axe 6 est dédié à l'égalité femmes/hommes. Les Estivales seront consacrées à cette thématique et devraient permettre d'alimenter le projet. L'arrivée de Lily ROGIER (en alternance, en partie sur cette question) dès septembre prochain permettra de lancer l'EFT qui pourra s'appuyer sur le travail des Estivales mais aussi sur l'existant, avec notamment la formation issue du projet Club des 300 femmes dirigeantes menée en consortium avec trois (3) autres fédérations, qui doit aussi démarrer en décembre 2025.

L'axe 7 est consacré au « Faire Fédération ». Le travail sur les Assises va être relancé avec pour projet d'adapter le format aux réalités économiques actuelles de la fédération. Lily ROGIER, qui rejoindra la fédération en alternance dès le mois de septembre prochain, aura une partie de ses missions consacrée à cette mission.

Un travail en vue des élections municipales 2026 et le projet que la FSGT souhaite porter pour le sport populaire est à engager et doit permettre aux comités et clubs de participer activement aux débats localement.

Contrat de développement 2021-2024

Avec Amy NGUYEN et Steven LEGAUX

Le retour du contrat de développement pour la période 2021-2024 fait apparaître un bilan globalement satisfaisant. La FSGT a reçu une enveloppe annuelle de 509 000 €, répartie entre 480 000 € pour les actions thématiques et 29 000 € dédiés aux emplois sportifs qualifiés (ESQ).

Au total, 12 actions ont été présentées dans le cadre de ce contrat. Parmi elles, 7 actions sur 12 ont des indicateurs quantitatifs réalisés conformes ou supérieurs aux indicateurs cibles (pratiques partagées, petite enfance, enfants, familles, pratiques innovantes, pratiques sportives des femmes, professionnalisation du réseau fédéral, formations hybrides, accompagnement mise en place PSF). Le développement des pratiques innovantes a permis d'augmenter le nombre de licencié-es, de toucher des publics éloignés de la pratique sportive, et de porter l'organisation de manifestations sportives majeures. La formation constitue également un autre point fort du bilan. La FSGT a modernisé son dispositif grâce à la plateforme Claroline, qui a permis de professionnaliser davantage les acteur-rices, de gagner en temps et en autonomie dans les structures déconcentrées. Enfin, le développement des pratiques partagées, entre les personnes en situation de handicap et les personnes dites valides, constitue une autre avancée significative, en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité.

Néanmoins, certaines actions n'ont pas pu aboutir selon les ambitions initiales. C'est notamment le cas du projet de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS), lancé tardivement en 2024. La nomination d'une Conseillère Technique Nationale (CTN) dédiée a permis d'amorcer cette dynamique. Un autre point d'amélioration identifié concerne le développement du sport pour toutes et tous dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), malgré son implantation depuis ses débuts dans ce domaine. De plus, trois actions n'ont pas été présentées mais ont aussi connu des

difficultés : la promotion du sport-santé, l'activité physique et sportive pour les seniors par manque de moyens humains et les formations des CFA. Il ne s'agit que des indicateurs quantitatifs. Le bilan qualitatif doit nuancer, enrichir l'analyse.

Dans l'ensemble, ce contrat a eu un impact structurant pour la FSGT. Il a permis de renforcer l'organisation interne, d'impulser des innovations pédagogiques, de moderniser l'offre de formation et de poursuivre une politique inclusive en direction de publics diversifiés.

En perspective, le contrat de développement 2025-2028 s'inscrit dans les quatre grandes priorités fixées par l'ANS en relation avec le projet associatif et sportif de la FSGT. À ce jour, 80% de la somme demandée a été versée, les 20% restants étant conditionnés aux résultats finaux.

Le premier axe portera sur le développement de la pratique, avec la poursuite des pratiques partagées, la structuration de la pratique pour la petite enfance, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que l'accompagnement à l'accessibilité des compétitions.

Le deuxième axe sera consacré au développement de l'éthique et de la citoyenneté, avec un renforcement des actions de lutte contre les violences dans le sport et la vie associative, ainsi qu'un engagement pour un sport durable et responsable.

Le troisième axe visera à consolider l'emploi et la professionnalisation à travers la modernisation des outils et de la gestion de la formation. Enfin, la promotion du sport-santé constituera le quatrième axe, avec le développement des activités physiques et sportives pour la prévention et l'amélioration de la santé, notamment via l'Espace Fédéral Thématique (EFT) à l'éducation à la santé pour toutes et tous.

Calendrier

26 juin : Coordination DFC

Du 30 juin au 4 juillet : Estivales

10 juillet : Coordination DFC

17 juillet : Coordination DFC

24 juillet : Coordination DFC